



PRÉFET DU TARN

Liberté
Égalité
Fraternité



Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement Occitanie
Subdivision Carrières et Mines
Affaire suivie par : Guillaume CHANTELAUVE
Tél. : 05 65 75 79 97
Mèl. : [guillaume.chantelauve@developpement-
durable.gouv.fr](mailto:guillaume.chantelauve@developpement-durable.gouv.fr)

Albi, le 12 novembre 2020

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14 septembre 2020, vous m'informez de la nouvelle position de votre conseil municipal sur le projet porté par la société Tungstène du Narbonnais.

Vous motivez ce changement par un défaut de réponses à vos questions et réserves, et par une meilleure connaissance technique des élus suite à une présentation que vous avez organisée ensuite.

Je vous précise en premier lieu que la procédure d'instruction relève de l'administration centrale (ministère de la transition écologique) et arrive à son terme.

Par ailleurs, je crois utile de vous apporter les éléments de réponse suivant.

1- modalités de la consultation publique.

La consultation dématérialisée s'est déroulée du 29 avril au 12 mai 2019 inclus sur le site internet du ministère de l'économie et des finances. Cette étape obligatoire de la procédure d'instruction d'une demande de permis exclusif de recherches est menée en application du principe de participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement.

Juridiquement votre information n'était pas requise mais je veillerai à ce que toute évolution de ce dossier vous soit désormais communiquée par écrit.

2- Réserves du conseil municipal

L'avis favorable du conseil municipal lors de sa séance du 12 avril 2019 était assorti de neuf réserves concernant les aspects environnementaux, financiers et sociaux.

Huit de ces neuf réserves ne concernaient pas la phase d'exploration proprement dite, objet de la consultation de votre conseil municipal, mais une éventuelle phase d'exploitation. Elles ne pouvaient donc être prises en compte à ce stade du dossier.

Monsieur Didier GABALDA
Maire de Fontrieu
81260 FONTRIEU

.../..



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3- Questions posées par la commune et par le public

A l'issue de la réunion publique d'information organisées par l'État local le 30 septembre 2019, une réponse a été apportée à seize questions posées par la commune de Fontrieu et par le public : huit sur la procédure d'instruction, cinq sur les enjeux et trois sur les impacts environnementaux.

Ainsi la position de votre collectivité a été prise en compte lorsque celle-ci était réglementairement requise. Je demeurerai bien sûr attentive à vos attentes en fonction des évolutions à venir et ne manquerai pas de vous consulter chaque fois que nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète

Catherine FERRIER